

Léo Lagrange Animation – Accueil de Loisirs de Coublevie

MODALITES D'INSCRIPTIONS MERCREDIS d'octobre à décembre 2026

Coublevie, le 27 août 2026

Madame, Monsieur,

Afin d'accompagner au mieux les familles dans la gestion du rythme de vie de leur(s) enfant(s), les inscriptions des Mercredis Scolaires se déroulent en trois étapes :

- ➔ En juin 2026 : demande et positionnement des réservations sur les cinq mercredis du mois de septembre 2026 (les 2-9-16-23 et 30).
- ➔ En septembre 2026 : demande des réservations des mercredis pour d'octobre à décembre 2026.
- ➔ En décembre 2026 : demande des réservations des mercredis de janvier 2027 à juillet 2027.

1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

Suite aux dépôts des réservations, une commission, composée de la direction de l'Accueil de Loisirs, de membres du conseil municipal se réunira afin de finaliser la validation des inscriptions.

- Les demandes de réservation se font pour les Coubleviteins.
- L'inscription pour tous les mercredis à la journée sera privilégiée.
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.
- Les familles monoparentales doivent se faire connaître pour ne pas être pénalisée par une alternance de garde.

A noter : les enfants inscrits seulement le matin ou de façon ponctuelle ne seront pas prioritaires.

2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

Que vous soyez ancien ou nouvel usager, pour que votre demande soit étudiée, le dossier administratif doit être complet et transmis par mail pendant la période de réservation : Dossier administratif et justificatif 2026-2027 + Demande de Réservation des mercredis d'octobre à décembre 2026.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

- **La période de réservation des Mercredis de d'octobre à décembre 26 a lieu du lundi 7 au 14 septembre 26.**
Pendant cette période, le dossier administratif de chaque enfant et le bulletin de réservation doivent être envoyé par mail.
Pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone : 06.75.81.90.49
- **Après l'étude des demandes de réservation, nous vous informerons de la validation ou pas de votre demande de réservation la semaine du 14 septembre 26.**
- **La période de réservation des Mercredis de janvier à juin 2027 aura lieu du lundi 30 novembre au mardi 8 décembre 2026.**

Pendant cette période, le dossier administratif de chaque enfant (uniquement les enfants n'ayant pas participé aux mercredis de septembre à décembre 2026), le bulletin de réservation et l'attestation d'allocataire CAF ou MSA du mois (pour tous) doivent être envoyés par mail.

Nous vous ferons une confirmation de bonne réception

Pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone : 06.75.81.90.49

Pour les extérieurs (en fonction de la disponibilité), les inscriptions seront possibles à partir du 18 septembre 2026.

- **Modification d'inscription : attention une modification équivaut à une annulation + une nouvelle demande. Donc vous perdez le précédent acquis et votre nouvelle demande sera entièrement retraitée en fonction des places restantes et de la liste d'attente établi avant le jour de votre « modification ».**
- Toute place libérée est proposée aux enfants de la liste d'attente.

- Grille de tarifs jusqu'au 1^{er} janvier 2027

Périscolaire

0 à 300 €	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 à +
-----------	--------------------------	----------

A la journée

12,50 €	10€ + [(QFX8.35) / 1000]	30.87 €
---------	--------------------------	---------

Choix de 2 à 5 Journée avec Repas, tarif Dégressif

2j - 5%
3j - 5%
4j - 5%
5j - 10%

Possibilité de demi-journée

6,25 €	50% de la journée	15.43 €
7,50 €	60% de la journée	18.525 €

Choix de 2 à 5 demi-journées avec Repas, tarif Dégressif

2 demi-journées avec Repas -5%
3 demi-journées avec Repas -5%
4 demi-journées avec Repas -5%
5 demi-journées avec Repas -10%

Aide CCAS de Coublevie pour les quotients de 0 à 610 €

2€ par ½ journée

4€ par journée complète

3. OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Vous trouverez nos horaires d'accueil pour les mercredis :

MERCREDIS	AMPLITUDE HORAIRE	ACCUEIL ECHELONNE	DEPART ECHELONNE
A la Journée complète	8h00 à 18h00	8h00 à 9h00	17h00 à 18h00
A la demi-journée matin (avec repas)	8h00 à 13h00	8h00 à 9h00	13h00 et 13h30
A la demi-journée matin (sans repas)	8h00 à 12h00	///	11h45 à 12h00
A la demi-journée après-midi (avec repas)	12h00 à 18h00	11h45 à 12h15	17h00 à 18h00
A la demi-journée après-midi (sans repas)	13h00 à 18h00	13h00 à 13h30	17h00 à 18h00
Les départs et arrivées entre 12h00 et 13h30 se réalisent tous au pôle maternel le cèdre.			

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs

LEO LAGRANGE ANIMATION– Accueil de Loisirs de Coublevie

BULLETIN DE RESERVATION DES MERCREDIS d'octobre à décembre 2026

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour la préinscription de votre enfant (attention un encadré par enfant) pour les mercredis de 2026-2027.

Famille :

Nom - prénom de l'enfant :

Age :

Classe : Maternelle : PS ; MS ; GS

Elémentaire : CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2

Entourer la classe qui
concerne votre enfant.

Période		MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOUR
Octobre 2026	7	☐	☐	☐	☐
	14	☐	☐	☐	☐
Novembre 2026	4	☐	☐	☐	☐
	11	Férialé			☐
	18	☐	☐	☐	☐

Période		MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOUR
Novembre 2026	25	☐	☐	☐	☐
Décembre 2026	2	☐	☐	☐	☐
	9	☐	☐	☐	☐
	16	☐	☐	☐	☐

Date et signature des parents (ou du responsable) :

Les mercredis de 2026-2027 pour un deuxième enfant.

Famille :

Nom - prénom de l'enfant :

Age :

Classe : Maternelle : PS ; MS ; GS

Elémentaire : CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2

Autre à Préciser :

Entourer la classe qui
concerne votre enfant.

Période		MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOUR
Octobre 2026	7	☐	☐	☐	☐
	17	☐	☐	☐	☐
Novembre 2026	4	☐	☐	☐	☐
	11	Férialé			☐
	18	☐	☐	☐	☐

Période		MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOUR
Novembre 2026	25	☐	☐	☐	☐
Décembre 2026	2	☐	☐	☐	☐
	9	☐	☐	☐	☐
	16	☐	☐	☐	☐

Date et signature des parents (ou du responsable) :